
Adresse de la société populaire de Mont-Polite (Gard), qui fait l'éloge du représentant Borie, lors de la séance du 28 floréal an II (17 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Mont-Polite (Gard), qui fait l'éloge du représentant Borie, lors de la séance du 28 floréal an II (17 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 397-398;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27005_t1_0397_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022

les scélérats et y éteigne tout espoir excepté celui de la mort.»

Signé : DOUGEARD (*présid.*), BROUSSE (*secrét.*).

f

[*La Sté popul. d'Haubourdin, à la Conv.; 10 flor. II*] (1).

« Citoyens représentans,

L'amour de la patrie a toujours été le véhicule de nos actions, et rien ne le prouve mieux que l'envoi de nos cloches et de notre argenterie, les effets que nous avons offerts à nos frères d'armes, ainsi que tout le cuivre que chacun s'est empressé de porter à la maison commune, sans en réclamer la moindre indemnité. Si nous vous instruisons de ces détails, ce n'est pas dans l'intention de nous en prévaloir; mais pour vous remercier de nous avoir fourni l'occasion de donner à la République, des preuves de notre amour et de notre dévouement. Recevez, Citoyens représentans, l'hommage de notre reconnaissance, sur deux points essentiels. 1° d'avoir rejettés avec indignation la trêve proposée par tous les tirans couronnés. 2° Sur l'énergie de votre conduite envers ces faux frères, ces vils conspirateurs, qui ont voulu attenter à assassiner nos représentans, détruire l'esprit public, en un mot qui ne méritoient pas de respirer l'air de la liberté: la surveillance s'en est emparés, ils sont punis. Vive la Convention! Vive la Montagne!

Puissiez vous ne quitter votre poste héroïque qu'après la mort du dernier des tirans, et continuer de maintenir cette attitude imposante, qui en assurant notre bonheur, fait également la terreur de nos ennemis coalisés et présage une chute prochaine au trône le mieux affermi. S. et F. »

J. DEFRENNE (*présid.*), DEBLOY (*secrét.*),
MAGRET (*secrét.*).

g

La Société populaire de Couhé félicite la Convention... (2).

h

La Société populaire d'Avignon, en félicitant la Convention nationale d'avoir mis la probité et la vertu à l'ordre du jour, demande que Jourdan soit jugé et puni pour les crimes qu'il a commis dans le département de Vaucluse, et la remercie d'avoir rendu justice au citoyen Agricul Moureau, et autres bons patriotes opprimés par ce scélérat et ses complices (3).

[Cette Société écrit]: La terreur étoit à l'ordre du jour, mais les patriotes seuls en étoient les victimes dans ces déplorables contrées; des forcenés leur faisoient éprouver les traitemens les plus durs et les plus cruels; ils

étoient enlevés à leurs familles et entraînés dans les prisons par des ordres arbitraires. C'est par un de ces actes affreux que le brave Moureau patriote zélé gémit depuis long-tems dans les prisons du Luxembourg.

Cette société fait le plus grand éloge de principes du citoyen Moureau; elle le dépeint comme l'ami le plus sincère des patriotes, un philosophe sensible et généreux qui a mis le département de Vaucluse à la hauteur de la révolution; il peignait à ses concitoyens la liberté avec tous ses charmes et la vertu avec ses consolations les plus douces, etc. Elle dépeint ensuite la conduite cruelle et féroce que des persécuteurs odieux tenoient à l'égard des patriotes vertueux; des gendarmes levoient audacieusement le sabre sur la tête des innocens, dont la vertu contredisoit les sentimens immoraux des faux patriotes et des scélérats.

Après quelques détails sur cette conduite monstrueuse, la société d'Avignon félicite la Convention sur ce qu'elle a enfin mis la justice à l'ordre du jour, en envoyant au tribunal révolutionnaire, ceux qui s'étoient rendus coupables de pareils attentats (1).

i

La Société populaire de La Flotte (Ile républicaine) félicite la Convention... et annonce l'envoi d'un cavalier (2).

j

[*La Sté populaire de Perreux, à la Conv.; 20 germ. II*] (3).

« Représentans du peuple,

La constitution qui régénère la France est votre ouvrage. La liberté ce droit sacré de l'homme a été menacée par des monstres que la nature rejette avec horreur, vous les avés terrassés; en sauvant la patrie, vous avés des droits à sa reconnaissance; la Société populaire du canton de Perreux vient vous en payer le tribut en applaudissant à vos travaux, fermes et innébranlables à votre poste. Ne les cessez qu'après avoir effacé de la terre de la liberté tous ses ennemis et assuré son triomphe.

Vive à jamais la République, vive la Convention et la Montagne.»

GAYANDON (*présid.*), PONINDOREL,
JACQUES (*secrét.*).

k

[*La Sté popul. de Mont-Polite, la Conv.; 1^{re} germ. II*] (4).

« Représentans,

Si la raison répand ses douces influences parmi les habitants du Gard; si les temples lui sont élevés sur les débris de ceux de la superstition, et si enfin la diversité des cultes a fait place à celui qui, seul, prend ses fon-

(1) C 303, pl. 1113, p. 20; Bⁱⁿ, 29 flor.

(2) Bⁱⁿ, 29 flor.

(3) Bⁱⁿ, 28 flor.; XX, 501; J. Univ., n° 1637; J. S.-Culottes, n° 458; J. Mont., n° 22; J. Matin, n° 696; Mess. soir, n° 638; J. Lois, n° 597; Ann. R.F., n° 170.

(1) J. Sablier, n° 1324; J. Perlet, n° 604.

(2) Bⁱⁿ, 28 flor. (suppl^t) et 1^{er} prair. suppl^t); St-Martin-de-Ré, Charente-Maritime.

(3) C 303, pl. 1113, p. 10; Bⁱⁿ, 28 flor. (suppl^t).

(4) D III 344 (doss. Borie); Bⁱⁿ, 28 flor. (suppl^t).

dements dans la nature et doit être l'aliment de toutes les vertus, à qui devons nous ce bienfait?... A Borie : ce digne montagnard ; tel que le soleil d'un beau jour dissipe les brouillards du marais, telle sa présence en écartant les restes impurs des préjugés et du fanatisme, a amélioré l'esprit révolutionnaire de ce département. Représentants, ce sont ces francs républicains qui viennent non donner des éloges pompeux à un individu, mais répéter une vérité que les intérêts de la patrie exigent de vous faire connaître.

En peu de mots nous vous disons : Borie a fait le bien, Borie fait le bien mais il lui reste beaucoup de bien à faire... que Borie reste donc encore quelque temps parmi nous ; sa présence ne sera pas sans fruit. L'affermissement de l'esprit public l'exige et sous ce rapport les républicains de Mont-Polite espèrent que vous vous rendrez à leurs justes désirs. Vive la Montagne.»

OGIER, RANDON, COURTE aîné (membre du C. de correspondance).

l

[La Sté popul. de Pontarlier, à la Conv., s.d.] (1).

« Citoyens représentans,

Les sans-culottes de Pontarlier guidés par le seul instinct de la liberté ont scû se préserver de toutes espèces de séduction depuis le commencement de la révolution.

En 1789, ils ont arborés avec empressement la cocarde de la liberté, lors de la fuite du tyran. Ils ont passés plusieurs nuits sous les armes et ils auroient arrêté sa désertion s'il eut pris la route qui conduit en Suisse; de ce traître fut arrêté ils ont voté pour son chatiment, mais ils parloient aux reviseurs corrompus.

Au 10^e aout leurs cœurs ont participés au triomphe des Parisiens. Ils se sont réjouis de la chute du trône et se sont montrés les partisans de l'heureuse Révolution qui s'opporoit; bientôt le tyran a été conduit à l'échaffaud ça été le signal d'une fête publique.

Au 31 mars, ils se sont raliés à la Montagne. Ils ont dénoncés les administrateurs de leur département. Ils avoient offert et ils étoient prêts à marcher en masse à la défense des braves sans-culottes de Dole qui seuls résistèrent au fédéralisme du Jura.

Au 14^e frimaire enfin ils vous ont fait parvenir leur acte d'adhésion au gouvernement révolutionnaire; vous avés distingué cette adresse, vous en avés ordonné l'impression. Sans doute le génie de la liberté qui supleoit aux talens mensongers des traîtres leur avoit inspiré des vérités utiles.

Ne croyez pas Législateurs que les patriotes de Pontarlier vous rappellent quelles furent leurs opinions aux différentes époques de la Révolution pour s'attirer des louanges, avoir fait son devoir, c'est une jouissance, mais on la trouve dans son cœur; il vous rappellent quelle fut leur conduite pour vous prouver qu'ils sont dignes de jurer de nouveau l'atta-

chement le plus inviolable aux principes des Montagnards, contre lesquels de nouveaux conjurés sont venûs se briser, couvert de honte et d'infamie. Ils vous rappellent quels furent en tous temps leur opinion pour vous prouver que leur assentiment mérite d'être compté dans la masse des suffrages qui composent l'opinion publique.

Gardés vous, Législateurs, de recevoir indistinctement les nombreux témoignages de confiance qui vont pleuvoir sur le bureau de la Convention, la plus part seront dictés par l'esprit qui nous anime, mais quelques uns seront l'ouvrage de la plus lâche adulation, quelques complices des traîtres dont vous avés découvert les conjurations affreuses s'empresseront de vous louer. Ils chercheront par cette ruse à écarter de dessus leurs têtes les recherches qui seront faites sur les branches de ce complot, mais vous reconnoîtrez les esclaves à la bassesse de leurs expressions, vous les livrerés aux Tribunaux et ce dernier complot aura servi la République en dépit de ses auteurs puisqu'il aura epuré de plus en plus le sol de la liberté par la punition des coupables.

Frappés Législateurs, travaillez avec assiduité à la grande epuration de tous les traîtres, de tous les malveillants, qui pululent encore en France, la Révolution n'aura pour terme que le moment heureux, où le dernier des ennemis de la Révolution ausa succombé sous le faisceau de la République; l'humanité consiste en ces temps difficile à éviter par le juste chatiment de quelques hommes pervers le malheur des generations futures, mais grâce à votre fermeté de philosophe au milieu de l'orage aperçoit déjà dans l'orison l'age du bonheur et de la vertu qui doit renaître sur la terre de la liberté.

Nous vous jurons, Législateurs, que pendant tout le cours de cet orage politique quel que soient les traîtres qui conjurent contre la liberté en attaquant les représentants Montagnards, à la vertu desquels nous devons de l'avoir conservée jusqu'à ce jour, nous n'aurons d'autre cri de raliement que celui de Vive la Montagne et d'autres cris de guerre que celui : Perrissent les intriguants et tous les ennemis de l'égalité. S. et F.»

LEREBOURG (présid.), GUYON (secrét.), GALLES, PASTREVERDIER, LARESCHÉ, PERRON l'aîné (secrét.), CHAMBARD fils, P. TOUSSELOT (secrét.).

m

[La Sté popul. de Spire, à la Conv.; 16 germ. II (1).

« Représentans du peuple,

Votre règne eut été surnaturel, si après avoir consacré les droits de l'homme contre des préjugés mûris par 18 siècles, vous aviez d'abord fait éclore la félicité absolue de tous; mais tel est l'ordre moral des choses, que lorsque la vertu se dirige vers le bien en système social, le vice prend un essor contraire; et mû par la vanité, qui est le principe réel de l'ambition, il cherche à anéantir les hommes et les choses

(1) C 303, pl. 1113, p. 19; Bⁿ, 28 flor. (suppl^t).

(1) C 303, pl. 1113, p. 18; Bⁿ, 28 flor. (suppl^t).